



Communiqué de presse

Date : 19.05.2025

Il avait caché le butin dans ses sous-vêtements

Les collaborateurs de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF) ont interpellé à Saint-Gingolph (VS) un Français de 21 ans. Celui-ci n'avait pas pu dans un premier temps présenter un document d'identité. Un contrôle de sa voiture a permis de découvrir des objets pouvant être destinés à la commission de cambriolages. D'après les premiers éléments recueillis par les douaniers, il aurait volé une montre de luxe à Montreux (VD).

Le 24 avril dernier dans l'après-midi, des collaborateurs de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF) ont intercepté un véhicule immatriculé en France à la douane de Saint-Gingolph à sa sortie de Suisse. Au volant se trouvait un Français de 21 ans qui dans un premier temps n'avait pas pu légitimer son identité et qui a affirmé conduire un véhicule loué par un tiers. Lors d'une palpation de sécurité, les collaborateurs de l'OFDF ont mis la main sur une montre de luxe qui était cachée dans ses sous-vêtements.

Lors de la vérification du véhicule, ils ont remarqué une amende pour stationnement reçue un peu plus tôt dans la commune de Montreux. Dans un sac, à l'arrière de l'habitacle, se trouvaient des gants, des vêtements ainsi que divers outils pouvant servir à commettre des cambriolages.

Les premières recherches effectuées par l'OFDF ont démontré qu'un cambriolage avait eu lieu dans la région montreusienne et que le signalement d'un des auteurs pouvait correspondre à la personne interpellée à Saint-Gingolph. Le butin et l'individu ont été remis à la Police Riviera. Une procédure pénale a été ouverte par le Ministère public vaudois.

L'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF) assure la sécurité globale à la frontière. Il revêt des fonctions de protection et de contrôle, perçoit des droits de douane ainsi que d'autres redevances et amène un tiers des recettes totales dans les caisses de la Confédération. En luttant contre la criminalité transfrontalière et la migration irrégulière, l'OFDF contribue également à la sécurité de la Suisse. Il exécute en outre des tâches dans une centaine de domaines autres que douaniers tels que les produits thérapeutiques, la conservation des espèces ou la protection des marques. La mission de l'OFDF consiste à contrôler les marchandises, les personnes et les moyens de transport en fonction de la situation et des risques.

Légendes: Photo 1 – Un sac contenant du matériel destiné à commettre des cambriolages était en vue dans l'habitacle. (OFDF)

Photo 2 – Outre les outils, la personne se trouvait en possession de vêtements souvent utilisés dans les cambriolages. (OFDF)

Renseignements:

Service de presse, OFDF

058 462 67 43, medien@bazg.admin.ch